



La lettre de FRANCINOV

EDITO

Pourquoi faut-il déposer des brevets ?

Dans la terminologie des économistes, un service collectif, par nature, a cette propriété d'être disponible pour tous les individus dès lors qu'il est produit pour un d'entre eux. L'exemple canonique est celui de la balise qui marque la présence d'un récif : dès lors qu'elle est posée

pour un utilisateur, elle informe quiconque passe à proximité, sans coût supplémentaire.

La connaissance – et la technologie en est d'abord une – présente aussi ce caractère. Dès qu'elle est divulguée, elle est disponible pour tous, plus concrètement pour qui est en mesure de l'assimiler et de la mettre en œuvre. Son inventeur – privé – a mis à disposition des autres un service qui lui a coûté. Comment ne pas perdre les deux attributs essentiels de la propriété privée que sont l'exclusivité et la possibilité d'aliéner ? L'exclusivité est le fait de priver les autres de l'usage de la technologie : nul ne peut conduire l'automobile que j'utilise. Dans le cas des services collectifs, il n'y a pas d'exclusivité. L'aliénation procède du transfert de tout ou partie des droits de propriété à un autre : à titre gratuit ou onéreux ; avec ou sans l'exclusivité. Je peux vendre, louer ou prêter mon véhicule. L'utilisation d'un bien collectif par un non propriétaire ne requiert pas qu'il soit aliéné (de son plein gré) par le propriétaire.

Un brevet est la reconnaissance de la propriété de la technologie. Ce que la nature du service ne permet pas à l'inventeur est consacré par le droit. Sans brevet, pas de propriété avec les droits afférents.

Ce propos doit être nuancé. Quand pour être mise en application, l'invention requiert des connaissances ou savoir-faire peu partagés par exemple, seuls peuvent partager la technologie ceux qui les maîtrisent. Et, si ce propriétaire a l'exclusivité de ces connaissances et savoir-faire, pourquoi en ouvrirait-il l'accès en décrivant son procédé dans un brevet ? Ou quand le service est un système – requérant des compétences spécifiques – constitué de technologies multiples, il faut alors savoir poser des verrous sur les procédés clés.

Mais dans le cas général la protection des droits de propriété passent par le brevet.

Jean-François LEMETTRE
Président de FRANCINOV

LES PROJETS DU MOIS DERNIER

Réunion du 5 mai 2010, à NEUVITEC Cergy Pontoise, dans le cadre de la Semaine de la Recherche et de l'Innovation

■ 1. « WBLOCK » : bloc en fibres de bois agglomérées, éléments porteurs équivalents aux blocs de béton ; son évolution

Stéphane VOGEL, Inventeur,

☎01 46 35 60 75/06 09 48 52 64 - stephan.vogel@neuf.fr

Notre matériau a été conçu pour satisfaire aux exigences techniques et fonctionnelles d'un élément de construction à la fois innovant et destiné au grand public.

Dès sa conception, l'utilisation de déchets végétaux issus des usines de la filière bois permet de retenir le CO₂, qui sinon serait relâché dans l'atmosphère par dégradation naturelle ou combustion. Cette revalorisation d'éléments autrefois détruits nous permettra de présenter un bilan carbone exceptionnel : 1 tonne de CO₂ stocké par l'arbre pour faire 1m³ de bois ; 89 % de bois dans notre produits fini ; donc une économie de 890 kg de CO₂ rejeté par m³ de matériau.



Et c'est une fois posé que ce matériau montre toute son efficacité en matière d'isolation thermique. Il se place en tête des comparatifs effectués (brique Monomur, pierre ponce, béton creux, plein, et cellulaire), tant pour la conductivité que pour la résistance thermique. Ces très bons résultats nous permettent d'avoir une longueur d'avance sur les prochaines réglementations thermiques qui seront demain la norme du bâtiment. Ainsi, notre matériau intégrera aisément les évolutions techniques à venir, de la RT 2012 (bâtiment basse consommation) à la RT 2020 (bâtiment à énergie positive). La HQE n'est pas en reste puisque l'usage exclusif de ce matériau permettrait de satisfaire 8 des 14 cibles présentes au cahier des charges.

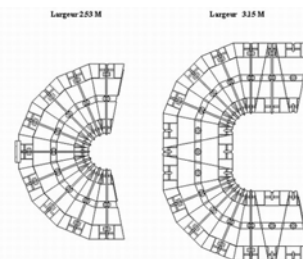
■ 2. Aéroglesseur en structure modulaire,

Dany PREVOSTAT, Inventeur, gérant AEROGLESSEURS SERVICES

☎01 64 95 59 24/06 23 08 11 65 - services@aeroglesseur.org

<http://www.hovpod.aeroglesseur.org>

Afin de pallier les difficultés rencontrées avec les solutions actuellement utilisées par tous les fabricants pour réaliser les structures des aéroglesseurs, une solution à base de modules a été imaginée et brevetée. Cette solution présente de nombreux avantages tels que : possibilité de modifier rapidement et, à moindre coût, la configuration d'un appareil déjà en exploitation, chose qui est impossible sur les appareils commercialisés actuellement, permettre une réparabilité rapide et simplifiée sur le terrain avec un minimum de contraintes, faire baisser les coûts de production en utilisant des modules universels entrant dans la construction d'une gamme étendue d'appareils de tailles différentes, faire baisser les coûts d'exploitation en utilisant des matériaux facilement recyclables pour confectionner les modules, faire baisser les coûts d'acheminement des appareils en les rendant partiellement démontables pour les expédier dans des conteneurs au format ISO, offrir une réactivité pour honorer les commandes dans des délais raisonnables, ce que ne savent pas faire les fabricants actuels qui demandent de 5 à 12 mois pour livrer des appareils réalisables dans la solution modulaire en deux à trois fois moins de temps, simplifier le SAV en rendant compatibles les modules entrant dans la fabrication de plusieurs modèles d'appareils, proposer des solutions de configurations très diverses en fournissant des modules étanches pour la flottabilité, des modules isothermes, des modules de rangement, des modules ballasts, des modules réservoirs, etc... ayant exactement le même gabarit.



la construction d'une gamme d'exploitation en utilisant des



■ 4. **Pincés de manutention pour sacs,**

Alain COLLARD, Inventeur

☎ 05 65 70 70 64/06 83 28 30 16 - alain.collard@live.fr

Présentation par Isabelle RISACHER de LA BOUTIQUE DES INVENTIONS

Solution économique et ergonomique pour (re)fermer et manipuler les sacs de matériaux, d'aliments et autres sacs pondéreux et volumineux (jusqu'à 30 kg).

Mise en place rapide sur tous types de sacs. Fermeture rapide et efficace. Grande robustesse et confort d'utilisation. Prise en main par poignée ou dragonne. Traction/suspension par câble, sangle, crochet, corde, sandow...

Ce dispositif permet aussi la saisie et la manipulation des bâches, tissus, films, toiles...

Utilisables pour la manutention (par poignée, dragonne, sangle, corde, crochet, sandow, etc...), traction, tension de bâches et toiles diverses, grâce à un crochet de saisie et une réglette de renfort.

D'autres dispositifs ont été développés dans le domaine de la manutention manuelle (poignée polyvalente pour attacher et manutentionner avec cordelettes, sangles câbles, attache rapide pour cordelettes et sangles).

Fabrication : injection polyamide.

Stock disponible en rouge ou noir.

Alain Collard recherche un partenaire pour la commercialisation. Licence éventuellement cessible.



■ 4. **Essais en Arménie d'un engin de déminage sur champs de mines antipersonnelles**

André HANS, Inventeur,

☎ 09 53 66 01 23 - andre.hans@mlkj.net

Le projet BOXTER, engin de neutralisation de mines antipersonnelles, engagé début 2006 et breveté l'année suivante devrait être commercialisé cette fin d'année. Ce moyen détruit les mines par déclenchement de leur système de mise à feu. Construit sur la base d'un engin de travaux publics existant (compacteur de tranchée), il comporte des rouleaux composés de disques (56 kg chacun) flottants et motorisés qui épousent le profil du terrain afin d'exercer une pression en tout point du sol pour déclencher le système de mise à feu des mines. L'innovation reprend et perfectionne le principe déjà éprouvé des rouleaux composés de disques. Poussés devant un char ou un engin de chantier, ces rouleaux étaient peu aptes au franchissement des obstacles et ne pouvaient opérer qu'en terrain plat. Leur motorisation par un moyen breveté confère désormais une très grande mobilité à ce matériel et lui permet de manœuvrer en tout terrain même sur des pentes de l'ordre de 50 %.

En décembre 2009, ce matériel a subi avec succès l'épreuve du feu en Arménie sur mines réelles, comme le montre la vidéo présentée.



■ 5. « **FACECUBE®** » : jeu composé de petits cubes juxtaposables et superposables magnétiques

Jean-Pierre HARDOUIN, Inventeur,

☎ 02 37 34 55 76/06 45 65 64 07 jeanphar@wanadoo.fr

www.facecube.fr

2009 naissance de Facecube®. Nouveau défi dans le monde des casse-têtes s'adressant aux passionnés de logique et de dextérité. Résultat de plusieurs années de recherche, il combine mécanique et magnétisme, tout en étant d'une extrême simplicité. Gros cube, parfaitement préhensible grâce à ces liaisons magnétiques, constitué de 27 petits cubes aux facettes de couleurs diverses possédant en surface des aimants affleurants de polarité adéquate. L'innovation : rotation et retournement des faces. Chaque face se sépare librement du corps et le retournement offre un nombre infini de combinaisons. Plusieurs modèles : monocolore, bicoloré ou multicoloré, avec différents niveaux de difficultés.

But du jeu : retrouver l'aspect originel du Facecube® après l'avoir copieusement brouillé. Présenté à la compétition du French Cube Day 2009 à Paris et testé par de nombreux cubeurs pour la première fois.

Par sa technologie, on peut envisager d'autres types d'applications.

Jean-Pierre Hardouin est à la recherche d'un développeur.



L'AGENDA

**Prochaines réunions
Francinov 2010
22/09-20/10-17/11-15/12**



La Boutique des Inventions
Village Saint Paul Cour Orange - Paris 4e
du Mercredi au Dimanche 11 –19 H
www.la-boutique-des-inventions.com

Maisons be-GREEN



Place du Père Teilhard de Chardin
face au Pavillon de l'Arsenal - Paris 4e
du 05/05 au 25/08/2010
www.paris.fr

COTISATIONS

Exercice 2009/2010

Cotisation adhérent individuel : 80 €

Cotisation société : 310 €

Cotisation étudiants : 20 €

*Chèque à l'ordre de FRANCINOV,
à envoyer à
FRANCINOV*

*35 rue de la Paroisse
BP 20513*

78005 Versailles Cedex

SITE WEB

www.francinov.net

Ont participé à la réalisation de ce numéro
Jean-François LEMETTRE
(Editorium)
Nelly MONTAY
(Mise en page, diffusion)

FRANCINOV—Association loi 1901

35, rue de la Paroisse—BP 20513—78005 VERSAILLES CEDEX—Tél. 01 30 83 79 79—Fax 01 30 83 79 78

Internet : <http://www.francinov.net>—Email : innovation@francinov.com